

Séminaire du GdR AMURE
Brest, jeudi 22 juin 2006

« Aires marines protégées et demande récréative de plongée »

Frédérique Alban
Gildas Appéré
Jean Boncoeur

Résumé

Des résultats divers et parfois contradictoires sont attendus des aires marines protégées (AMP). Dans de nombreux cas, les activités récréatives constituent un enjeu majeur, et leur développement peut entrer en conflit avec la pêche commerciale. Mais des contradictions peuvent également se développer au sein des activités récréatives, notamment entre la chasse sous-marine et la plongée avec bouteille. La communication présente et analyse les résultats préliminaires de trois enquêtes de terrain concernant la plongée dans trois AMP françaises, situées en Méditerranée et dans l'océan Pacifique. Le but de ces enquêtes est de caractériser le comportement des plongeurs, les attributs environnementaux qui sont importants à leurs yeux, l'importance des effets de congestion, et de fournir de l'information pour l'évaluation économique des AMP.

Mots-clés

aires marines protégées, plongée sous-marine.